

Examen périodique universel

1. - Présentation de l'association et du coordonnateur.

1.1.- Association : Association des Jeunes Progressistes pour le Développement du Sud d'Haïti (AJPDSH) / contribution individuelle EPU / Novembre 2009 et de la prise en compte du séisme du 12 janvier 2010/ Haïti

1.2 - Coordonnateur de l'association :

Jean Terson DUVERSIN, Gestionnaire

Tél. : 3609-2551 / 3812-1707 / 3743-5682

Adresse : 37, rue Auxilius fougère Cayes, Haïti

E-mails : ajpdshprogres@yahoo.fr, tersond@yahoo.fr

2. - L'AJPDSH est créée le 28 septembre 2007. Les activités de l'association se situent dans ses objectifs.

2.1 - L'objectif général est de contribuer sur le plan environnemental, économique, social, culturel et touristique de la république d'Haïti.

2.2. - Les objectifs spécifiques sont :

D'aider les jeunes à trouver de quoi à faire pouvant leur servir de générateur de fonds ou de source de revenu.

De trouver des projets dans le domaine de l'agriculture, de micro finance, de magasin communautaire, de centre de formation de jeunes, etc.

De militer activement dans les secteurs : santé, éducation, infrastructure, ressources naturelles afin de permettre à la population de subvenir à leurs besoins.

De trouver un centre de recherche pour les jeunes avec de système informatique.

D'aider les milieux défavorisés tenant compte de leurs besoins.

D'offrir une assistance technique aux paysans pour une parfaite exploitation du sol de production.

D'encourager la production agricole.

D'encadrer les enfants qui n'ont pas d'accès à l'éducation.

De contribuer à la protection de l'environnement.

D'intervenir à l'éducation environnementale.

De participer dans les activités culturelles de festivals nationaux

D'encadrer les jeunes talentueux de l'art musical, artisanal,

3. - Contenu du document de l'EPU (examen périodique universel):

La présentation des droits sociaux et économiques des universitaires, professionnels haïtiens. Et la présentation du pays après le séisme du 12 janvier 2010.

Ces programmes se définissent ainsi:

Un programme d'encadrement des jeunes haïtiens sur une période de quatre (4) ans.

Ce programme d'encadrement des jeunes comprend deux aspects :

3.1. - Programme d'encadrement des jeunes universitaires haïtiens;

3.2. - Programme d'encadrement des jeunes professionnels haïtiens.

3.1. - Le programme d'encadrement des jeunes universitaires haïtiens vise :

3.1.1. - Des stages payés pour les universitaires haïtiens.

3.1.2. - Accompagnement sur le marché du travail.

3.2. - Programme d'encadrement des jeunes professionnels haïtiens.

3.2.1. - Encadrement du secteur de la production de vêtements.

3.2.2. - Encadrement du secteur de la production de meubles.

3.1.1. - Ce programme d'encadrement des jeunes universitaires Haïtiens est une structure équivalente d'encadrement direct pour les jeunes dans leurs études. En toute réalité, penser aux jeunes c'est construire un avenir mieux, c'est construire une société. Car, les jeunes évoluent avec le temps et l'évolution demande du développement. Le développement d'un pays repose sur les jeunes universitaires parce que ce sont eux qui possèdent le savoir dans tous les domaines. Et ils ont de grands projets dans leurs avènements qui pourront aider le pays.

Il est clair de dire qu'un pays évolué par ses intellectuels, un pays ne peut rien faire lui-même c'est un espace physique. Alors, disons ce sont les personnes formées qui peuvent assurer le développement de leurs pays.

3.1.1.1. - L'université de la république d'Haïti renferme beaucoup de faculté comme la médecine, l'agronomie, la génie civile, la génie mécanique, la gestion, la comptabilité, l'informatique, les sciences de l'éducation et d'autres facultés nous pouvons dire qu'il y a d'espoir, des choses concrètes peuvent se réaliser. Il y a déjà de la structure, il y a déjà de base pour sauver le pays et de donner dans un laps d'année le pays un visage développement durable.

3.1.1.1.1. - Il est le temps de croire au 21^{ème} siècle que c'est le siècle qui marche avec la connaissance et ça donne le développement réel et durable nous devons croire dans nos ressources intellectuelles. Investir dans ces dernières c'est d'obtenir le développement dont nous espérons.

3.1.1.1.1.1. - Montrer aux universitaires ces responsabilités, nous devons engager nos jeunes dans la lutte pour le développement par l'encadrement de la jeunesse universitaire. Nous AJPDSH, nous voyons qu'il est important dans le stade pratique de nos universitaires un stage payé dans le but de leur montrer qu'ils sont réellement engagés pour le développement du pays. C'est aussi de leur faire sentir leurs forces et leurs compétences pour travailler à la prospérité du pays. Donner aux jeunes universitaires un stage payé c'est de leur faire jurer pour développer Haïti. Cette jeunesse est une force valable, elle veut travailler, elle est beaucoup dans la société haïtienne, elle veut voir le développement durable pour la république d'Haïti et nous devons exploiter de leur force pour notre pays une société valable.

3.1.2. - Accompagnement sur le marché du travail

3.1.2.1. - Cette question clef est réelle pour une Haïti moderne et qu'on ne peut pas parler de cette modernité sans penser au chemin de développement. Après la formation universitaire, c'est là que revient la nécessité de conduire les universitaires pour travailler dans leurs domaines. En faisant une telle organisation d'encadrement de chaque faculté que les universitaires avaient étudiés alors, nous devons trouver des résultats positifs.

3.1.2.1.1. - L' AJPDSH, nous voit nécessité selon l'option par l'universitaire à titre d'exemple : l'universitaire qui a étudié l'agronomie des projets dans le secteur de la production agricole est important car, déjà nous avons une terre agricole nous pouvons produire pour nourrir la population haïtienne et même produire pour écouler sur le marché de l'extérieur. Voyons, aussi nous pouvons utiliser ces agronomes dans la question importante de la protection de l'environnement. L'AJPDSH a déjà observé, comment l'environnement est sensible, c'est comme l'œuf d'une volaille qui mérite beaucoup de précaution pour ne pas être écrasé.

3.1.2.2. - En faite, l'utilisation de la force des agronomes c'est résoudre le problème de l'environnement écologique pour arriver à avoir un environnement protégé et vivable.

C'est aussi idem pour les gestionnaires, les économistes et d'autres secteurs universitaires de les aider avec des projets économiques, des projets qui vont encourager l'économie de notre Haïti. Le regroupement des secteurs des universitaires formés et encadrés doit donner ensemble un Haïti économique et prospère.

3.1.2.3 - En somme, l'association des jeunes progressistes pour le développement du sud d'Haïti (AJPDSH) encourage l'Etat haïtien à investir dans les universitaires par la question de stage payé pour les étudiants en vue de les faire comprendre leur force dans le développement du pays. Accompagne les universitaires sur le marché du travail pour l'avancement, pour le développement durable d'Haïti. En investissant dans des projets adaptés à la faculté des étudiants. Nous allons trouver des résultats directs sur le marché du travail, l'économie du pays va se progresser. Et nous finissons à voir un pays développé, nous attendons les résultats de ce document et nous sommes prêts à travailler pour le bien être de la nation haïtienne.

3.2. - Programme d'encadrement des jeunes haïtiens professionnels haïtiens par l'Etat haïtien.

3.2.1. - Quant aux jeunes professionnels d'Haïti leurs importances peuvent déboucher sur des retombées positives dans l'économie du pays. Ces professionnels sont en grands nombres dans la société et sont représentés par des centres de coutures pour la production de vêtements. Et en observant le secteur de la production de meubles qui sont représentés par des centres d'ébénisteries.

La représentativité de la couture haïtienne est très importante et très demandée dans le pays et aussi à l'extérieur du pays. Cette observation faite, par l'AJPDSH est fondamentale. Car, un encadrement dans ce secteur des retombées économiques va être important avec de financement dans de grand centre de production de vêtement et nous avons remarqué une forte quantité de couturières et un peu de couturiers dans la production de vêtements. En les donnant de bras, en pensant mieux à eux nous allons arriver à une production à grande échelle. Donc, l'économie va augmenter et ce sera un signe de développement de notre Haïti.

3.2.2. -A l'évolution du secteur de la production de meuble en Haïti. Un important investissement doit leur accorder c'est un secteur de production qui peut doter Haïti une participation importante à la figure économique du pays. Toute fois que, nous investissons dans ce domaine avec tous les apports nécessaires. Comme l'ouverture de grand centre d'ébénisterie dans le pays.

Un programme de reconstruction du pays après le séisme du 12 janvier 2010 sur une période de quatre (4) ans.

Ce programme de reconstruction comprend trois 3 aspects :

3.3. Une phase qui tient compte de la vie des sinistrés du séisme.

3.4. Une phase qui tient compte de la décentralisation pour une vie sociale et économique dans les départements qui n'ont pas été victime du 12 janvier 2010.

3.5. Une phase qui tient compte de la reconstruction de Port-au-Prince et les autres zones qui ont été frappées.

3.3.1. Une phase qui tient compte de la vie des sinistrés du séisme.

Pour les sinistrés on doit les mettre dans des abris confortables et pérennes c'est-à-dire des maisons et non des tentes provisoires qui construisent aux normes antisismiques, d'inondations dans des endroits qui n'ont pas subi le choc du séisme de façon à enlever le fantôme du 12 janvier dans l'esprit des sinistrés et on le fait suivant leurs zones de provenance où ils peuvent trouver des autres personnes aux quelles ils sont liés et aussi de réadapter la vie de ces sinistres par des projets et ces projets doivent être des projets qui reflètent des retombées positives économiques pour eux jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur tenir et ces projets là doivent être des projets qui contribuent directement au développement économique du pays.

3.4.1. Une phase qui tient compte de la décentralisation pour une vie sociale et économique dans les départements qui n'ont pas été victime du 12 janvier 2010.

Encourager la décentralisation des bureaux de l'Etat afin de rendre disponible tout ce dont on a besoin par département, de mettre les ministères suivant le département dont la réalité de son existence le reflète plus comme le tourisme dans le Sud est à Jacmel, agriculture à l'Artibonite etc. ou on le fait par grand bloc quand on associe deux ou trois départements voisins.

L'AJPDSH encourage les entrepreneurs à investir dans les départements qui n'ont pas été touchés du 12 janvier et de faire venir des investisseurs étrangers à faire ce même choix afin de s'assurer la vie sociale et économique de la société haïtienne.

3.5.1. Une phase qui tient compte de la reconstruction de Port-au-Prince et les autres zones qui ont été frappées par le séisme du 12 janvier 2010.

Pour la reconstruction de ces zones dévastées par le séisme l'AJPDSH propose au gouvernement haïtien d'attendre un délai de deux à trois ans au moins avant d'enclencher une nouvelle façon de bien construire ces zones, c'est dans l'objectif de laisser écouler une certaine quantité de temps de manière à ce que la continuité des répliques disparaissent et enfin on construit la capitale et les autres zones touchées par le séisme afin d'arriver à construire ces zones modernes et pérennes

3.5.2. Nous, l'AJPDSH, recommandons au gouvernement haïtien et des autres acteurs impliqués dans la reconstruction d'Haïti le montage des projets de building et de tout penser à l'élimination des bidonvilles et penser à des voies de circulations afin de réduire le taux de blocus. Dans cette reconstruction on doit aussi penser à la plantation des arbres ce sera important pour la protection de l'environnement.

L'AJPDSH, espère que le gouvernement haïtien prendre en main la cessation de la donation de petit cage ou de tente afin d'éviter le gaspillage d'argent par les ONGs et de préférence que ces derniers rentrent dans la reconstruction du pays avec le gouvernement haïtien.

3.5.3. Une campagne de sensibilisation à ce sujet de construction de building doit être faite afin de porter la population à comprendre et à accepter ce projet et surtout à l'endroit des propriétaires de terrains, de petites maisons de manière qu'ils disposent ces propriétés à la disposition de l'Etat pour la reconstruction.

3.5.4. Mettre sur pied une campagne de sensibilisation pour un environnement vivable suivant les soins sanitaires, des programmes d'asservissement, de penser à des sites pour déposer les ordures et de les transformer en compos pour la production agricole et de recycler ceux qui ne sont pas dégradables.

3.5. 5. Un encouragement à injecter beaucoup d'argent dans le circuit du marché afin de créer l'investissement et des emplois. Il faut signaler que ce projet marché avec la sécurité et de ce fait on doit penser à l'augmentation du corps de la police judiciaire et en créant d'autre de corps de garant de l'ordre pour une parfaite sécurité.

L'AJPDSH, insiste sur la prise en compte des ces principales recommandations faites par le gouvernement haïtien, des situations aux quelles le 12 janvier ont fait de la république d'Haïti par un dévastateur séisme afin de garantir les droits socio-économiques des haïtiens, les haïtiens qui espèrent le plus rapide que possible leur bien être en tant que peuple le droit de vivre en tant qu'humain. En fait, ce séisme instaure une condition socio-économique plus difficile dans le pays et cette situation reflète ces mêmes retombées dans les départements qui n'ont pas été touchés par ce tremblement de terre. Port-au-Prince, la capitale a été la plus touchée. Ensuite, Leogane et Jacmel le chef lieu du département du Sud Est.

Nous remarquons plus de 80% de ceux et celles qui habitent à Port-au-Prince viennent dans les autres départements pour des causes diverses parce que la vie haïtienne a été concentrée dans la capitale. En termes socio-économiques, les différents ministères du pays, les universités d'Etat et privées, les bureaux de l'Etat, les usines, les factories de secteurs commerciaux et de productions et les entreprises de services. En outre, tout ce dont nous avons besoin, il est impératif de se rend à Port-au-Prince et voila, l'effondrement de la vie de tous ces victimes du 12 janvier 2010 pour ces causes l'AJPDSH a pensé à un redressement de cette vie socio-économique à l'endroit des milieux frappés par le séisme et aux autres départements qui n'ont pas été affectés dans l'idée de voir une reconstruction totale à travers le pays.

Donc, l'AJPDSH espère que toutes ses recommandations faites par l'Etat haïtien soient appliquées de manière à ce que les droits sociaux et économiques des haïtiens soient respectés. Et ce sera une Haïti nouvelle et prospère.